



Le Saint-Siège

*Lettre au Secrétaire général de l'ONU, S.E.M. Javier Pérez de CUELLAR, à l'occasion de son départ**

6 janvier 1992

1. Alors que vous venez d'achever votre mandat de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je voudrais vous exprimer à nouveau ma gratitude et celle de toute l'Église pour ces dix années d'inlassable labeur. Dans une période difficile qui a vu le bouleversement d'équilibres précaires dans le monde, vous avez été un ambassadeur infatigable, considérant votre charge comme un service de la communauté humaine pour que partout puisse régner la concorde.

2. La paix, dont vous avez été un ardent défenseur, ne peut advenir que si chaque personne ou chaque communauté nationale, tout en cherchant légitimement son propre développement, respecte les droits humains, y compris ceux des nations et des peuples.

Devant les nombreux conflits, voire les actes de terrorisme, qui ont été comme autant d'obstacles à la croissance harmonieuse de notre planète, vous avez toujours préféré le dialogue à la voix des armes pour qu'enfin des nations qui s'opposaient puissent faire ensemble une partie du chemin, se reconnaître et construire une paix durable. Votre patiente ténacité dans l'action diplomatique, pour résoudre des conflits épineux sur tous les continents, a montré combien était grande votre confiance en l'homme pour que des situations qui paraissaient bloquées puissent trouver une issue favorable.

3. Le développement, auquel vous avez contribué, passe par la reconnaissance réciproque des peuples et le souci constant des solidarités internationales afin que chacun soit traité avec une égale dignité, tant dans le cadre de la vie politique et sociale que dans l'ordre économique mondial. Sous votre impulsion, l'Organisation des Nations Unies a eu soin de faire grandir, parmi les peuples, la conscience de l'unité de la famille humaine, de permettre à chaque pays et à chaque individu de vivre dans une plus grande liberté et ainsi d'être davantage responsable de sa destinée

4. Vous avez oeuvré sans relâche en faveur des droits de l'homme dans tous les lieux où ils sont bafoués. Ainsi, l'adoption de la Convention sur les droits de l'enfant restera une étape importante pour la protection et le bien-être de l'enfance, spécialement de celle qui vit dans des conditions difficiles ou dans des pays défavorisés.

En me faisant à nouveau l'interprète des peuples pour lesquels vous vous êtes dévoué avec patience, je forme pour votre personne et pour vos proches des vœux de bonheur. Je prie le Christ Sauveur, Prince de la paix, de vous accorder, pour les temps à venir, son soutien et ses bénédictions.

Du Vatican, le 6 janvier 1992.

**The Holy See at the United Nations, Part 1 p. 221.*

© Copyright 1992 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana